

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2007

Etaient présents : MM. ANDRE Yves, BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GAUTHERET Roger, LE BOT Pierre. Mme BOCH Claudette.

Absents : MM. BISAGNO Jean-Pierre, MARCHISONE Hervé, REVIGLIO Lucien. Mmes CHAZERAULT Brigitte (procuration à M. LE BOT P), MOLLIEUX Sandra

Secrétaire : Madame Claudette BOCH _____

Demande DGE 2007 pour sécurisation des abords de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de sécurisation des abords de la salle polyvalente pour un montant estimatif de 7.580 € HT et de déposer une demande dans le cadre de la DGE 2007.

SPM : modification des statuts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des articles 1 et 4 des statuts du SPM concernant la substitution de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne aux communes de Hermillon, Le Châtel, Montvernier, St Jean de Maurienne, St Julien-Montdenis, Villargondran.

Adhésions à l'ASADAC et à PEFC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler son adhésion à l'ASADAC et d'adhérer à PEFC pour la certification de la gestion durable de la forêt communale.

Devis de remplacement de l'horloge de commande des cloches de l'église

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société Bodet pour le remplacement de l'horloge de commande des cloches de l'église pour un montant de 1.750 € HT.

Donation BERGER Christiane

Après lecture du courrier par Monsieur le Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le don de Mme BERGER Christiane concernant ses droits sur des parcelles situées sur la Commune.

Création d'un budget annexe

Le Conseil décide la création d'un budget annexe pour la réalisation du lotissement « Les Peupliers », budget non assujetti à la TVA.

Enfouissement des réseaux

Dans la continuité des opérations déjà réalisées sur l'Aiguillon et La Martinière d'en Bas, le conseil décide à l'unanimité de procéder à une 5^e tranche d'enfouissement sur le secteur « l'Eglise/ La Martinière d'en Haut.

Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Maire fait le point sur les projets à réaliser cette année : captage de la source des Mouisses, schéma directeur de l'eau, défense incendie de la Combe d'en haut, travaux sur les voiries,...

Un supplément sera à prévoir concernant le lotissement suite à un décaissement plus important nécessaire à la réalisation des travaux dans les règles de l'art..

Questions diverses

Le Conseil :

- ⇒ Prend connaissance
- Des travaux à réaliser sur le terrain de foot suite en raison d'une invasion de larves de petits hannetons.
- De la mise en place de la cantine : les transports ont été accordés à l'entreprise Girollet, bonne fréquentation de la cantine mais peu d'enfants de la Commune.
- ⇒ Demande que soit relancée la demande d'aménagement du carrefour de la RN6

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le vingt six janvier deux mil sept à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

LE MAIRE.